



# ASS Société coopérative des sélectionneurs

Embargo jusqu'au 22 janvier 2019 à 12 h 00

## Communiqué de presse du 22 janvier 2019

**L'Assemblée Générale de l'ASS s'est tenue le mardi 22 janvier 2019 à Payerne en présence de 260 participants.**

**L'exercice 2017-2018 réalise un chiffre d'affaire de CHF 16'831'012.- qui est supérieur de 6.2 % à celui de la période précédente. Ceci s'explique principalement par une récolte de céréales plus élevée et dans une moindre mesure par une progression des ventes de semences de pois et de soja. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 9'997.-. Les ventes totales de semences et plants se sont élevées à 11'270 t, soit 2.7 % de plus que lors de la campagne précédente. Au niveau statutaire, Monsieur Markus Egger de Bière a été élu comme nouveau membre du Comité suite au départ à la retraite de Monsieur Jacques-Henri Burnier. Après la partie statutaire, Monsieur Jean-Marc Chappuis, Vice-Directeur de l'OFAG, a donné une conférence intéressante sur le thème «Les défis de la digitalisation dans l'agriculture».**

Dans son discours, le **Président M. Jean-Luc Pidoux** a tout d'abord salué le maintien de la Station fédérale de recherches d'Agroscope Changins récemment décidé par le Conseil fédéral. La recherche dans l'amélioration des plantes est primordiale pour relever les défis futurs. Une sélection végétale performante en matière de résistances aux parasites, de précocité et de rendement est de la plus haute importance. Contrairement à certaines idées préconçues, la sélection végétale favorise la biodiversité en augmentant continuellement le nombre de variétés. L'éventail des plantes cultivées s'enrichit à chaque génération. Certains nous assimilent à tort à de grands groupes semenciers. Il n'est rien car les producteurs de l'ASS ne font que multiplier des semences des meilleures variétés pour leurs collègues paysans.

Jean-Luc Pidoux a ensuite rappelé à quel point l'agriculture était en perpétuel changement. Depuis la révolution industrielle, nous n'avons vécu qu'une succession de révolutions agricoles. L'agriculture fait preuve d'une formidable faculté d'adaptation avec conscience, ténacité, application et compétences. Peu de secteurs disposent d'une telle capacité de remise en cause au niveau de ses effectifs, de ses revenus et de ses pratiques. Les innovations technologiques sont rapidement assimilées et de nombreux défis sont relevés avec succès dans le but de répondre aux besoins alimentaires de la population.

Malheureusement, le débat public est de plus en plus faussé par le culte du soupçon qui résulte souvent de l'ignorance. Il est primordial que les agriculteurs communiquent mieux en expliquant leur travail de manière claire, ouverte et honnête. Un dialogue constructif et respectueux permet de rétablir la confiance. Avec les nouvelles initiatives telles que celles intitulées « Pour une eau propre » ou « Pour une Suisse libre de pesticide », il sera très important d'expliquer aux citoyens qu'elles sont trop extrêmes et de ce fait contreproductives, ceci autant pour l'agriculture que pour le consommateur.



## ASS Société coopérative des sélectionneurs

Les agriculteurs sont aussi confrontés à une certaine guerre de l'image et des campagnes de dénigrement. Ils en ont assez de se sentir sans cesse stigmatisés par les antispécistes. Jean-Luc Pidoux invite ces personnes à venir à la rencontre des agriculteurs pour vivre leur quotidien et la relation qu'ils entretiennent avec leurs animaux et leurs terres. L'agriculture n'a jamais été autant au cœur de la société et de la modernité. Alors arrêtons de subir, soyons fiers d'exercer notre métier, fiers d'entreprendre et fiers d'être sélectionneurs.

Dans la partie statutaire, **le Directeur, M. Didier Peter**, a présenté les **résultats commerciaux** de la coopérative. Les ventes totales de semences et plants produits par l'ASS en 2017, toutes espèces confondues, se sont élevées à 11'270 t. Ce résultat est supérieur de 2.7 % à celui de la campagne précédente. Ceci s'explique principalement par une meilleure récolte de plants de pommes terre (faible récolte 2016) et dans une moindre mesure par une progression des quantités de soja et de pois. Par rapport à la récolte précédente, les ventes de semences et plants produits en 2017 sont en augmentation pour les pommes de terre (+ 379 t), le soja (+ 76 t), les pois (+ 73 t), le maïs (+ 10 t) et les trèfles (+ 3 t). Les ventes de semences de céréales enregistrent par contre une diminution marquée (- 247 t). Ce retrait s'explique par les ventes exceptionnelles réalisées en 2016, en particulier en Suisse alémanique avec les semences destinées au secteur Bio.

Durant l'année civile 2017, la production d'électricité de l'installation photovoltaïque « **ASS-Solar** » s'est élevée à 280'980 KWh. Ce résultat est supérieur de 15.5 % au potentiel théorique de l'installation. Pour mémoire, l'électricité produite correspond à la consommation annuelle de 70 à 80 ménages. Le pont RPC Vaud s'est achevé à fin décembre 2017. L'installation a ensuite été utilisée en autoconsommation jusqu'à l'obtention de la RPC de la confédération (système SRI) à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Dès cette date, le taux de contribution est de 19.5 cts / KWh. Ces conditions seront en vigueur jusqu'au 6 mai 2038.

Une information a aussi été donnée sur les travaux en cours qui figureront dans le prochain rapport d'activité. Dans un contexte de baisse globale des surfaces de céréales en Suisse, l'ASS cherche à diversifier quelque peu ses activités. Depuis la récolte 2018, la coopérative a lancé un projet de triage de **graines alimentaires**. Pour le moment, cela concerne surtout le triage à façon de Quinoa pour IP Suisse. Mais ce nouveau projet comprend aussi, à plus petite échelle, d'autres espèces de graines alimentaires, telles que les lentilles, le soja, le lin et la moutarde. Pour assurer une haute qualité de triage remplies les exigences élevées du secteur alimentaire, l'ASS s'est équipée d'un trieur optique de dernière technologie. La qualité obtenue est excellente et les perspectives de nouveaux partenariats dans ce secteur sont prometteuses.

**Le foncé de pouvoir, M. Denis Huguet**, a ensuite présenté les **comptes de l'exercice 2017-2018**. S'élevant à CHF 16'831'012.-, le chiffre d'affaire est en augmentation de 6.2 %. Ceci s'explique principalement par une récolte de céréales plus élevée (ventes en meunerie plus élevées) et dans une moindre mesure par une progression des ventes de semences de pois et de soja. Les charges d'exploitation se sont élevées à CHF 2'630'136.- et sont supérieures à celles de l'exercice précédent. Ceci s'explique surtout par un versement conséquent dans la réserve LPP de l'employeur (prélèvement en 2016-2017) et par des frais de main d'œuvre auxiliaire un peu supérieurs à la centrale PDT (récolte plus élevée).



## ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'exercice 2017-2018 a permis de réaliser des amortissements et provisions à hauteur de CHF 230'798.-. Finalement, l'exercice sous revue boucle avec un bénéfice de CHF 9'997.

Après la partie statutaire, **M. Jean-Marc Chappuis, Vice-Directeur de l'OFAG** et Responsable de l'Unité de direction Système de connaissances, technologies et affaires internationales, a donné une conférence sur le thème suivant : «Les défis de la numérisation dans l'agriculture». Cette présentation a suscité un grand intérêt de l'Assemblée. Les participants ont pu prendre connaissance à la fois des multiples applications possibles et des questions liées à la gestion des données et à la sécurité en général. Cette nouvelle technologie constitue à la fois une révolution et un défi pour l'avenir.

### ASS Société coopérative des sélectionneurs

L'ASS est une société coopérative fondée en 1909, regroupant 280 producteurs – multiplicateurs de semences et plants des cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Elle a pour but de produire, conditionner et commercialiser des semences et plants certifiés de qualité conformément aux besoins de ses clients et de ses sociétaires. L'ASS produit des plants de pommes de terre ainsi que des semences de céréales, de maïs, de soja, de pois et de trèfle.